

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Examen de rattrapage-septembre 2011

Epreuve de Comptabilités des sociétés (L2)

3h00

Professeur Robert WANDA

N. B. Seule la calculatrice est autorisée

Question de cours (1pt x6)

Enumérer sans détails :

- a/ les sociétés non commerciales
- b/ les conditions générales de constitution des sociétés commerciales
- c/ les différents types d'apports à la constitution (selon leur nature)
- d/ les éléments constitutifs d'un fonds de commerce
- e/ les principales modalités de modification du capital
- f/ les motifs d'une dissolution d'une société anonyme

Exercice 1 (5 pts)

En cas d'une augmentation, l'équation suivante est valable :

$$3da + 1(0) = 1(Z)$$

2

- de quel type d'augmentation s'agit-il ?
- que signifie 0 et Z ?
- si l'entreprise en question augmente 200 actions, quel est le nombre des droits ?
- peut-on discuter de cette équation entre un ancien et un nouvel actionnaire ?
- en supposant que cette entreprise est une SARL, quelles sont les conditions valables pour cette modification ?

Exercice 2 (9 pts)

Une société est créée en 17 juin 2007 au capital de 76 000 000f reparti entre trois actionnaires A, B et C.

L'actionnaire A apporte les éléments actifs et passifs suivants de son ancienne entreprise

- un immeuble bâti à Douala pour une valeur de 20 000 000f
- un véhicule de marque Toyota pour une valeur de 8 000 000f
- des marchandises restées en stock pour 3 000 000f
- du mobilier de bureau (tables et chaises roulantes) pour 2 000 000f
- une dette de son ancien fournisseur Jean pour 8 000 000f
- clientèle négociée 1 000 000f

Le reste du capital est reparti entre B et C inversement aux nombres 1 et 2 respectivement.

A la constitution la moitié du capital est appelée et libérée avec B qui a anticipé le quart de sa souscription. Le 02 mai 2009, le reste du capital est appelé et on constate à la date de sursis du 31 juin 2009 que tous les actionnaires sont en règle.

TAF :

1/ A a-t-il apporté un fonds de commerce ? (justifiez votre réponse) (1pt)

2/ Passer les écritures relatives aux opérations de 2007.(5pts)

3/ Passer les écritures relatives aux opérations de 2009 .(3pts)

les frais notariés s'élèvent à 800 000f et la valeur nominale de l'action est de 10 000f .(8pts)